

Décision DC 2024-06 portant proclamation des résultats aux élections des représentants des usagers dans les conseils de la vie étudiante, des humanités et de départements de l'établissement

LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUÉES DE ROUEN

- Vu le code de l'éducation, notamment en ses articles L719-1 et suivants et D719-1 et suivants ;
 Vu les statuts de l'institut national des sciences appliquées de Rouen (INSA Rouen Normandie) ;
 Vu la décision-cadre DC 2022-08 du 22 septembre 2022 relative aux modalités d'organisation du vote électronique ;
 Vu la décision DC2024-02 portant organisation d'opérations électorales et composition des bureaux de vote, modifiée par la décision DC 2024-03 et DC 2024-05
 Vu les procès-verbaux de dépouillement des scrutins du 20 novembre 2024 ;
 Vu l'avis du comité électoral consultatif du 20 novembre 2024,

DECIDE

Article 1^{er} – Représentants des usagers au conseil d'administration

Les représentants élus des usagers au conseil d'administration sont désignés ci-après :

Intitulé de liste	Elus	Suppléants
C'Avenir	BONNEVIALE Thomas GARREAU Capucine CHANTELOUP Gabin BOUZIANE Jannate JOLLY Romain	<i>BURÇON Amandine DESSEAUX Mathias ABID Myriem</i>

Article 2 – Représentants des usagers au conseil des études

Les représentants élus des usagers au conseil des études sont désignés ci-après :

Intitulé de liste	Elus	Suppléants
C'Extra	MANZOOR Faiza MASSA PÉREZ Octavio BROCHARD Jade PERRAUD Hippolyte SOAVE Carla CHIHAOUI Melek DUAN Xinyu BONY Benoit	

Article 3 – Représentants des usagers au conseil scientifique

A défaut de candidature, trois sièges restent à pourvoir.

Article 4 – Représentants des usagers au conseil de la vie étudiante

Les représentants élus des usagers au conseil de la vie étudiante sont désignés ci-après :

Intitulé de liste	Elus	Suppléants
Vie étudiante et tellement +	MERAND--MAUREL Victorien ROBERT Laura LE BORGNE Armand DELABARRE Léane LEPREVOST Romain GARREAU Capucine CHIHAOUI Melek RASCOUSSIER Mathilde	<i>CHANTELOUP Gabin LION Alexis</i>

Article 5 – Représentants des usagers au conseil du département des Humanités

Les représentants élus des usagers au conseil du département des Humanités sont désignés ci-après :

Intitulé de liste	Elus	Suppléants
HIP HIP HIP ! HUMA !	LAMARD Elodie MAIRE Adrien DUBREUIL Vincent GOOSSENS Paul ERIPRET Hélène MERAND--MAUREL Victorien	

Article 6 – Représentants des usagers aux conseils de départements

Les représentants élus des usagers aux conseils de départements sont désignés ci-après :

A. Conseil du département STPI

Intitulé de liste	Elus	Suppléants
<i>Au titre du collège usagers STPI 1</i>		
Gabriel BLOT	BLOT Gabriel	<i>DUMONT Elise</i>
RespINSAbLe	LACAN Maxence CHHAOUI Melek	<i>PETIT Marie DINI Naisdini</i>
<i>Au titre du collège usagers STPI 2</i>		
INS'A VOTE	RESCAN Thomas	<i>POULIQUEN Thoma</i>
Représentants STPI 2	BAUDIN Agathe	<i>PORTANT Quentin</i>
Conseil Département STPI	MANZOOR Faiza	<i>MASSA PÉREZ Octavio</i>

B. Conseil du département MECA

Intitulé de liste	Elus	Suppléants
<i>Au titre du collège usagers MECA 3</i>		
A défaut de candidature, deux sièges restent à pourvoir.		
<i>Au titre du collège usagers MECA 4</i>		
TUAL--BOUTET Yoann	TUAL--BOUTET Yoann DESSEAUX Mathias	<i>MOSQUERON Gatien CARON Augustin</i>
<i>Au titre du collège des usagers MECA 5</i>		
Conseil de département Méca 5	COROMPT Maxime CORLAY Zoé	<i>TAOUSSI Mouad</i>

C. Conseil du département GE

Intitulé de liste	Elus	Suppléants
<i>Au titre du collège usagers GE 3</i>		
Pour les étudiant.e.s EP et PERF-E 3	LE BORGNE Armand GERARD Sacha	<i>BAROU Juliette BIENFAIT Manon</i>
<i>Au titre du collège usagers GE 4</i>		
Léo-Paul Baptiste GE4	GARIN Léo-Paul VADEBOUT Baptiste	<i>LECOMPTE Pauline ALAM Anoushé</i>
<i>Au titre du collège des usagers GE 5</i>		
Conseil de département GE 5e année	VINOT Romane FAVREAU Louis	<i>RUAULT Florian MILLERIOUX Hugo</i>

D. Conseil du département GCCD

Intitulé de liste	Elus	Suppléants
<i>Au titre du collège usagers GCCD 3</i>		
GCCD 3	SOAVE Carla LLORET Maeva	
<i>Au titre du collège usagers GCCD 4</i>		
A défaut de candidature, deux sièges restent à pourvoir.		
<i>Au titre du collège des usagers GCCD 5</i>		
GCCD 5	ALRIC Jules LENAIN Paul	

E. Conseil du département MRIE

Intitulé de liste	Elus	Suppléants
<i>Au titre du collège usagers MRIE 3</i>		
A défaut de candidature, deux sièges restent à pourvoir.		
<i>Au titre du collège usagers MRIE 4</i>		
A défaut de candidature, deux sièges restent à pourvoir.		
<i>Au titre du collège des usagers MRIE 5</i>		
Bedanne Zoo	DUBREUIL Vincent SAINT-ETIENNE Maelys	<i>LEMOIGNE Juliette LEFLAMAND Damien</i>

F. Conseil du département CFI

Intitulé de liste	Elus	Suppléants
<i>Au titre du collège usagers CFI 3</i>		
Les Catalyseurs	AUCLAIR Clément DEBURE Cassandra	CAHU Angèle RASCOUSSIER Mathilde
<i>Au titre du collège usagers CFI 4</i>		
Conseil du département CFI	AKKAD Lina SOUBIALE Marine	LAMBERT Alexane RAUX Zoé
<i>Au titre du collège des usagers CFI 5</i>		
Conseil CFI 5	GRANGE Valentine TOUBIN Marine	KIES Camille KALAI TLEMCANI Kenza

G. Conseil du département GM

Intitulé de liste	Elus	Suppléants
<i>Au titre du collège usagers GM 3</i>		
GM3 en action	DUCROCQ Virgil MEKNI Molka	PUIG Salomé KNOEPFFLER Nina
<i>Au titre du collège usagers GM 4</i>		
Amandine BURÇON	BURÇON Amandine GIEN--BOUILLOT Antoine	LOCUFIER Emma COLLOREC Hugo
<i>Au titre du collège des usagers GM 5</i>		
A défaut de candidature, deux sièges restent à pourvoir.		

H. Conseil du département ITI

Intitulé de liste	Elus	Suppléants
<i>Au titre du collège usagers ITI 3</i>		
PriorITI	BONNEVIALE Thomas EL GUEDDARI Kawtar	GUENOT Tom MATTEDI Luiza
<i>Au titre du collège usagers ITI 4</i>		
HELLO K'ITI	BOUCHERIE Charlotte LEFEUVRE Elouen	BARSOT Thomas MOBAREK Ishane
<i>Au titre du collège des usagers ITI 5</i>		
Cap'ITI	THUET Anaëlle FOYER Laurent	MENDOZA Anthony DESCHILDRE Raimbault

Article 7 – Durée des mandats et prise d'effet

Le mandat des représentants élus des usagers aux conseils centraux, d'une durée de 2 ans, prend effet au 1^{er} décembre 2024 et prendra fin au 30 novembre 2026.

Le mandat des représentants élus des usagers aux conseils de la vie étudiante et du département des Humanités, d'une durée d'un an, prend effet à compter du 1^{er} décembre 2024 et prendra fin au 30 novembre 2025.

Le mandat des représentants des usagers aux conseils de département STPI et de spécialités prend effet le lendemain de la proclamation des résultats. Il court jusqu'au renouvellement des représentants à ces conseils l'année suivante, et au plus tard le 30 novembre 2025.

Article 8 – Exécution

La directrice générale des services et les différents services chargés du secrétariat des instances sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui entre en vigueur à compter de sa publication.

A Saint Etienne du Rouvray, le 21/11/2024

Le directeur,



Mourad Abdelkrim BOUKHALFA